

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 96 (1951)
Heft: 6

Artikel: Défense occidentale
Autor: Pergent, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-348436>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Défense Occidentale

L'ORGANISATION DU COMMANDEMENT

Malgré mille remous politiques, internationaux et nationaux, malgré des mouvements d'opinion publique et des controverses, l'organisation de la Défense occidentale poursuit son chemin — ou plus exactement l'organisation des forces « unifiées » des pays du Pacte Atlantique-Nord. Tous les mois ou tous les deux mois, interviennent maintenant des décisions importantes. On sent la volonté bien nette de mettre sur pied un dispositif cohérent avant les mois d'été. Car les militaires doivent travailler selon des plans à moyenne et longue échéance, tandis que les politiques et l'opinion réagissent beaucoup plus au jour le jour ou d'après des situations ou des ambiances du moment.

Toutefois, précisément une de ces situations, pour ainsi dire fugaces, superficielles et à caractère politique, a fait que le réarmement (partiel) de l'Allemagne de l'Ouest soit pour le moment laissé entièrement en suspens. Il est curieux de constater en l'occurrence qu'il s'agit de toute évidence du résultat d'une manœuvre de guerre froide soviétique. C'est un avantage de l'U.R.S.S., dont la réciproque est absolument inexistante dans l'autre camp, de pouvoir actionner sérieusement l'opinion publique des pays occidentaux, surtout dans un domaine aussi délicat que celui du « désarmement » ou de l'unification de l'Allemagne. Il a suffi au Kremlin de mettre en branle tous ses moyens de propagande pour que l'Occident fût obligé de se prêter à cette comédie de « paix » à sens unique. Et pendant des mois des négociations stériles se traîneront — comme ce fut déjà le cas pendant des années pour le Traité d'Etat autrichien — et paralyseront la préparation d'une participation de l'Allemagne à sa propre défense et à celle de l'Ouest. Or, cette participation est une

nécessité dans certains domaines, ne serait-ce que celui des arrières immédiats du champ de bataille éventuel.

Quoi qu'il en soit de ce point, la Défense occidentale n'en continue pas moins son effort d'organisation. Après la nomination du général Eisenhower comme commandant « suprême », maintenant l'organisation des commandements subordonnés. C'est également le premier acte de commandement de « Supremo », selon son surnom anglo-saxon. Le problème qui se posait à lui était double — d'une part étoffer son propre commandement européen, et de l'autre créer les grands commandements immédiatement subordonnés — et même triple, en ce sens qu'il avait à tenir compte des personnalités militaires entrant en ligne de compte, ainsi que des contributions respectives des différents pays du Pacte Atlantique.

A l'Etat-Major atlantique en Europe (S.H.A.P.E.) ont été appelés comme adjoint direct, chargé des questions d'organisation, plus particulièrement des forces terrestres, semble-t-il, le maréchal Montgomery ; et un second adjoint chargé des forces aériennes, le maréchal de l'air (britannique) Saunders. Ainsi, à la tête même de cet organisme atlantique, se trouveront un général américain et deux maréchaux anglais. Le cerveau sera purement anglo-saxon. Sera-ce un bien ? Sur le plan pratique certainement. Sur un plan plus élevé peut-être moins. Il manque encore un adjoint chargé des questions navales. Le choix sera délicat, car amiraux américains et anglais sont entrés en compétition et Albion en fait une affaire d'amour-propre national.

Puis ont été organisées trois grandes *zones européennes* : nord, centre et sud. A première vue cela paraît d'une simplicité... toute militaire. Mais ce n'est plus le cas dans la réalisation. « Supremo » semble avoir procédé du nord au sud, c'est-à-dire en commençant par le plus simple et s'arrêtant pour le moment aux points les plus ardues : à la rencontre de l'Europe et de l'Orient.

La *zone nord* comprend les deux pays scandinaves partenaires de la Défense occidentale. Ce sont les plus faibles au point de vue terrestre. Par contre, ce théâtre d'opérations est à caractère naval et aérien, puis terrestre en troisième

lieu. La mission dévolue à son chef ne peut être également que d'une grande simplicité : isoler complètement la Baltique en barrant les détroits entre Norvège et Danemark. Ainsi le commandant en chef de cette zone est-il un amiral britannique, ce qui paraît indiquer de plus, et cela tombe sous le sens, que la Mer du Nord restera la principale aire de la flotte anglaise. Comme adjoints ou subordonnés, ce commandant en chef disposera d'un général (air) américain, chargé des opérations aériennes et des deux généraux, norvégien et danois, commandant les forces respectives de ces deux pays scandinaves. Il est certainement à prévoir que le commandant en chef de cette zone devra pouvoir étendre son action à la Suède, si ce pays était impliqué dans le conflit. Enfin la limite entre cette zone et celle du centre se situe tout naturellement au pied du pédoncule danois et à la bordure de l'Allemagne continentale.

A la zone du centre, les choses semblent bien se compliquer.

LA NOMINATION DU GÉNÉRAL JUIN

Le caractère de ce théâtre d'opérations est certainement terrestre et aérien. La majeure partie des forces — la moitié, si une participation allemande n'intervient pas — sera fournie par la France. Il est donc équitable et normal que le commandement de cette zone du centre ait été confiée au général Juin, d'autant plus que celui-ci jouit, depuis la campagne d'Italie, d'une estime et d'une confiance inaltérables de la part des Américains.

Mais... deux points d'importance sont apparus immédiatement : la limitation de ce commandement et son étendue. Avant de les aborder il y a lieu, pour la commodité de l'exposé, d'indiquer que le commandant en chef français aura sous ses ordres un amiral, français également, chargé des questions navales : Rhin, défense des côtes et liaisons avec les marines alliées. La limitation du commandement de cette zone du centre apparaît surtout dans le fait qu'il lui est juxtaposé, ou superposé, un commandement en chef des forces aériennes (général

de l'air américain) de la zone du centre, qui dépendra directement du général Eisenhower au même titre que le général Juin et qui ne sera pas subordonné à ce commandant des forces terrestres, comme l'est l'aviateur au marin de la zone du nord. Cette question ne manque pas d'une certaine gravité. A son tour, elle soulève deux autres questions en grande partie de principe. Premièrement, il ne semble pas qu'il faille voir là une marque de défiance à l'égard du partenaire français, mais bien plutôt le désir du « brain trust » anglo-saxon du S.H.A.P.E. de conserver la direction absolue dans la conduite des opérations ; or, c'est par son aviation stratégique que le commandant suprême interviendra dans la bataille ; mais alors il se produira que dans cette zone du centre « Supremo » interviendra constamment ; il en deviendra virtuellement le chef. Secondement, l'autre question se ramène à cette interrogation : est-il possible à un commandant d'un théâtre d'opérations d'agir sans disposer en propre d'une aviation stratégique ? De toute évidence, il faut répondre par la négative, à moins d'imaginer un système de demandes d'interventions aériennes avec satisfactions automatiques... Il semblerait que la solution eût consisté à octroyer au commandant de la zone du centre son aviation stratégique propre et que le commandant suprême se réservât la sienne, non pas au profit d'une seule zone mais de l'ensemble des trois.

L'étendue de ce commandement du centre provoque encore d'autres considérations. Si la limite avec celle du nord paraît toute tracée, il n'en est pas de même de celle du sud. Cependant, il y a tout lieu de croire qu'elle se trouvera aux Alpes (autrichiennes), puisqu'il est prévu un général italien pour celle du sud. Or, la zone du centre, de la Mer du Nord aux Alpes, est beaucoup plus statique et défensive qu'elle ne serait offensive — ou comportant des possibilités de contre-offensives — s'il lui était inclus Trieste et, partant, la trouée méridionale vers Vienne et le bassin danubien. Car un agresseur dans la grande plaine européenne doit être manœuvré par le sud — la victoire de 1918 était acquise une première fois par Franchet d'Esperey avant de l'être par Foch. — Or, ceci serait la thèse favorite d'une autre personnalité

militaire française qui vient de donner à nouveau sa pleine mesure en Indochine.

Il est vrai que la Défense occidentale n'en est pas encore à ce stade de possibilités, qu'il faut cependant entrevoir longtemps à l'avance. Mais pour le moment, le général Juin, dans son commandement, disposera d'une large sphère d'influence pour rallier les partenaires européens.

Il est encore difficile d'indiquer si la *zone du sud* ne comprendra que l'espace allant des Alpes à l'Istrie ou si elle englobera aussi l'Adriatique, et éventuellement la Yougoslavie. Et de là on touche un vaste complexe qui est celui de l'Orient, avec deux pays dont le rôle pourra être d'une très haute importance : la Grèce et la Turquie. Or, leur intégration à la Défense occidentale n'a pas encore été réglée sur le plan politico-militaire.

En outre, il y a la question de la Méditerranée dans son ensemble. Là de nouveau se produit la compétition navale anglo-américaine... et de plus française ; car on ne saurait méconnaître la situation stratégique de premier ordre que constitue la double présence de la France sur les rives de la Méditerranée.

Toutefois pour s'en tenir, pour le moment, à ce qui a été réalisé, il paraît possible de dégager les grandes lignes suivantes : prédominance anglo-américaine à l'organisme supérieur — S.H.A.P.E. — ; même prédominance dans la zone nord et certainement dans celle du sud, ainsi que sans doute dans la Méditerranée orientale ; enfin les Américains et les Anglais détiennent tous les commandements navals et aériens — tout ceci étant le reflet de l'énorme puissance américaine ; prépondérance dans la zone centrale européenne, au point de vue terrestre, de la France, dont la part d'influence peut aller en grandissant ; enfin participation française à affirmer en Méditerranée.

En tout cas, dès maintenant, l'organisation effective de la Défense occidentale se dessine.

J. PERGENT
